Nations Unies E/2022/20

Conseil économique et social

Distr. générale
3 mai 2022
Français
Original : anglais

Session 2022
23 juillet 2021-22 juillet 2022
Point 15 de l'ordre du jour
Coopération régionale

Résumé des travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (2021-2022)

Résumé

Au cours de la période 2021-2022, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a aidé ses États membres à opérer leur redressement socio-économique au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), tout en continuant à apporter son concours dans les principaux domaines de travail qui sont les siens, à savoir notamment les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la sécurité alimentaire, l'égalité des sexes, l'emploi, l'intégration régionale, la connectivité des transports, les politiques macrobudgétaires, les politiques de concurrence, ainsi que les opportunités offertes et les difficultés rencontrées en matière de développement dans les pays arabes les moins avancés.

En mars 2022, la Commission a supervisé l'organisation du Forum arabe pour le développement durable. Placé cette année sous le thème de la relance et de la résilience, le Forum a mis en avant les options stratégiques et les bonnes pratiques susceptibles d'assurer un redressement équitable et durable après la pandémie de COVID-19 et de mieux résister aux chocs futurs.

La Commission a resserré sa collaboration avec les organismes des Nations Unies, grâce principalement à la plateforme de collaboration régionale pour les États arabes, à laquelle elle a prêté main-forte en tant que membre à part entière du secrétariat conjoint et en qualité de cogestionnaire des coalitions thématiques sur les migrations, la macroéconomie et le climat. Chaque coalition a été d'un grand soutien pour les États membres et leur a prodigué des conseils techniques. La CESAO a en outre intensifié sa collaboration avec les coordonnateurs résidents. Membre actif des équipes de pays des Nations Unies dans la région, elle a fourni un appui technique spécifique à plusieurs bureaux de coordonnateurs résidents, principalement dans le cadre du processus d'analyses communes de pays. Elle a également mis en place des plateformes de données nationales personnalisées, qui ont servi à la réalisation d'analyses communes de pays et à l'élaboration de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

22-06540X (F)

Merci de recycler

Dans un contexte marqué par le rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire et par l'attention accrue portée aux dépenses sociales en raison de la pandémie de COVID-19, le modèle de dépenses sociales défini par la Commission a été étoffé et fait l'objet d'une demande croissante de la part des États membres. Ce modèle permet de mesurer avec précision les dépenses sociales publiques dans sept domaines clés. En 2021, la CESAO a continué à développer la plateforme qui héberge ledit modèle et a multiplié les activités visant à renforcer la capacité des décideurs politiques à l'adapter pour en améliorer le fonctionnement et, ce faisant, à mieux le déployer au niveau national. La Commission a en particulier évalué l'efficience et l'efficacité des dépenses sociales en Jordanie et en Tunisie, et a organisé des ateliers nationaux de renforcement des capacités techniques sur les données et la méthodologie.

Durant la période considérée, la Commission a œuvré en étroite concertation avec des partenaires régionaux et mondiaux afin de renforcer leur collaboration et leur travail conjoint. La CESAO entretient dans la région un solide partenariat avec la Ligue des États arabes, dans des domaines tels que les migrations, les personnes âgées, la statistique et les technologies de l'information et des communications. Elle a également noué des liens très étroits avec le Département des affaires économiques et sociales et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en matière de statistique et d'économie, et collabore fréquemment avec des commissions régionales apparentées. Elle continue d'élargir sa coopération avec des partenaires extérieurs, notamment le monde universitaire, les groupes de réflexion et le secteur privé.

À l'avenir, la Commission cherchera à faire preuve d'une flexibilité plus grande encore et à accroître sa capacité de réaction aux chocs afin de pouvoir faire face à l'accumulation de ceux qui continuent de frapper toute la région et le monde entier. Elle concentrera également ses efforts sur l'efficacité des mesures d'intervention et sur la demande croissante de plateformes numériques et interactives.

I. Introduction

1. En 2021, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a continué d'apporter son appui aux États membres sur les questions liées à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Elle n'a eu de cesse, en particulier, d'intégrer des considérations relatives à la reprise post-pandémie dans les interventions planifiées, et ce dans tous ses domaines d'activité. Elle a ainsi évalué les effets cumulés de la pandémie sur la pauvreté et affiné la mesure du développement humain pour mieux cerner les conséquences directes de chocs tels que ladite pandémie. Eu égard aux restrictions prolongées dont ont fait l'objet les déplacements et les réunions en présentiel, la CESAO a ajusté son approche et redéployé ses ressources au profit des activités de renforcement des capacités ainsi que de la production et de la diffusion des connaissances.

2. Outre le soutien apporté dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, la Commission a poursuivi sa collaboration avec les États membres dans des domaines de travail essentiels, notamment : a) l'accès aux sources d'énergie renouvelable, la gestion transfrontalière de l'eau et la sécurité alimentaire, dans le contexte des changements climatiques ; b) les cadres juridiques et politiques traitant de l'égalité des sexes et favorisant l'autonomisation des femmes et des filles ; c) les perspectives d'emploi, avec une attention particulière pour les personnes en situation de vulnérabilité ; d) l'intégration régionale et la connectivité des transports ; e) les politiques macrobudgétaires au service des investissements dans les services sociaux essentiels ; f) les politiques de concurrence ; g) les opportunités offertes et les difficultés rencontrées en matière de développement dans les pays arabes les moins avancés.

3. La Commission a supervisé l'organisation du Forum arabe pour le développement durable, qui demeure le principal mécanisme régional de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région arabe. Tenu du 15 au 17 mars 2022, le Forum, placé sous le thème central de la relance et de la résilience, a mis en avant les options stratégiques et les bonnes pratiques susceptibles d'assurer un redressement équitable et durable après la pandémie de COVID-19 et de mieux résister aux chocs futurs.

4. Les délibérations du Forum ont fait ressortir qu'il fallait étendre les programmes de protection sociale et parvenir à une couverture universelle, et qu'il était important de passer désormais à une budgétisation tenant compte des objectifs de développement durable et d'améliorer la gestion et l'efficacité des dépenses publiques. La nécessité de réformer les systèmes éducatifs, d'investir dans des infrastructures technologiques accessibles à toutes et à tous, et de combler la fracture numérique entre les femmes et les hommes a également été soulignée. Les participantes et participants ont par ailleurs insisté sur le besoin d'assurer une meilleure coordination entre tous les ministères concernés afin de favoriser une reprise verte qui profite à tous au sortir de la crise sanitaire, ainsi que sur la nécessité de renforcer le cadre politique et réglementaire pour attirer les financements verts. L'attention a aussi été appelée sur les questions touchant à la disponibilité des données, à leur collecte, au financement des organismes qui produisent les données et à l'amélioration de leur coordination. Enfin, l'importance des partenariats public-privé a été mise en exergue.

5. Des ressources ont été allouées par la Commission afin de promouvoir la coordination au niveau régional, *via* la Plateforme de collaboration régionale pour les États arabes, et avec les bureaux des coordonnateurs résidents. La CESAO a mis sur pied des plateformes « sur mesure » de données par pays, qui ont servi à la réalisation

d'analyses nationales communes et à l'élaboration de cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

II. Faire avancer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région

Faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et aider les États membres à s'en relever

6. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a analysé, dans un esprit critique, les mesures et politiques adoptées pour faire face à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences dans la région arabe, en s'intéressant plus spécialement aux inégalités et à la justice sociale[1]. Elle a cherché à déterminer dans quelle mesure ces politiques étaient pérennes et susceptibles de répondre aux besoins des communautés de la région, et a formulé des recommandations concrètes.

7. En novembre 2021, la Commission, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont organisé, dans le cadre de la coalition thématique pour la protection sociale de la plateforme de collaboration régionale, le premier Forum ministériel de la région arabe pour la protection sociale - une réunion interrégionale de haut niveau consacrée aux mesures de protection sociale visant à reconstruire en mieux, en tenant compte de l'impact de la pandémie sur la région. À l'issue de ce Forum, un consensus régional s'est dégagé sur un certain nombre de recommandations importantes concernant la couverture, le financement, la gouvernance et la capacité de réaction aux chocs, recommandations énoncées dans une déclaration ministérielle sur l'avenir de la protection sociale dans la région arabe[2].

8. La Commission a contribué à la rédaction de la note de synthèse des Nations Unies sur les mesures de protection sociale et de politique économique des gouvernements face à la COVID-19[3]. La CESAO a publié à l'intention de ses États membres différentes notes de synthèse thématiques sur la protection sociale des personnes âgées dans la région arabe, sur les mesures de protection sociale pendant la pandémie, sur la couverture sanitaire universelle et sur le rôle des systèmes informatiques de protection sociale dans l'extension des programmes de transferts en espèces pendant la pandémie. En collaboration avec d'autres commissions régionales, elle a œuvré au renforcement des mécanismes de protection sociale, notamment pour ce qui concerne la protection sociale minimale.

9. La Commission s'est penchée sur les effets conjugués des dispositifs sociaux, des expériences vécues à l'échelle mondiale et des mesures adoptées au niveau régional pour faire face à la pandémie de COVID-19 dans la région, et a élaboré des politiques pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable[4]. Elle a

[1] *The COVID-19 Pandemic in the Arab Region: An Opportunity to Reform Social Protection Systems*, Social Development Report 4 (publication des Nations Unies, 2021).

[2] Coalition thématique pour la protection sociale dans la région arabe, « Ministerial Forum Declaration: the future of social protection in the Arab region: building a vision for a post-COVID-19 reality », 30 novembre 2021.

[3] Nations Unies, « COVID-19 social protection and economic policy responses of Governments: lessons for social protection readiness and building forward better – global policy brie », 2020.

[4] Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), « The COVID-19 pandemic in the Arab region: an opportunity to reform social protection systems », 2022.

également analysé la qualité et la cohérence des registres de sécurité sociale dans la région[5].

Aider les États membres à lutter contre les inégalités sociales de longue date

10. La Commission a réalisé pour les États membres une vaste analyse factuelle de la pauvreté multidimensionnelle et leur a fourni un guide expliquant comment affecter et évaluer les dispositifs de protection sociale sur la base de cette notion[6].

11. Au Liban, la Commission, après avoir pris la mesure des conséquences qu'avaient eues, en termes de pauvreté, les trois crises que le pays avait dû nouvellement affronter – la crise économique, la pandémie de COVID-19 et les explosions dans le port de Beyrouth -, a élaboré un cadre de recommandations en six volets afin de lutter contre la pauvreté[7]. Elle s'est attachée à déterminer quelles répercussions l'explosion survenue au port de Beyrouth et la pandémie de COVID-19 avaient eues sur les ventes du secteur privé et sur les emplois salariés à temps plein dans les secteurs d'activité essentiels au Liban[8].

12. La Commission a analysé les tendances et schémas migratoires à destination et en provenance de la région, et répertorié les politiques en la matière, en s'intéressant plus spécialement au sort des migrants et des réfugiés pendant la crise liée à la COVID-19[9]. En partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et les membres du Réseau régional des Nations Unies sur les migrations, elle a examiné les modalités d'organisation du Forum d'examen des migrations internationales et étudié les moyens d'assurer une participation et une représentation optimales de la région arabe.

13. La Commission a enrichi et amélioré son observatoire des compétences pour la région arabe, qui vise à permettre aux États membres : a) de suivre la demande de compétences, b) de repérer les partis pris sexistes dans le domaine de l'emploi, c) de mieux intégrer les personnes handicapées, d) de relier emplois et objectifs de développement durable, et e) de diversifier les compétences. Elle a aussi analysé les types de compétences les plus recherchées dans la région arabe et la place qu'elles occupent dans la quatrième révolution industrielle.

14. La Commission a examiné de près la situation de 22 pays arabes en termes d'égalité des sexes au moyen d'indicateurs différenciés entre les femmes et les hommes portant sur des questions inhérentes aux objectifs de développement durable[10]. En novembre 2021, en collaboration avec d'autres agences régionales des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales, elle a passé en revue les principaux événements qui ont eu des répercussions sur les femmes et les filles au cours de la période comprise entre 2010 et 2020, et ce sous plusieurs angles – santé et bien-être, apprentissage et moyens de subsistance, absence d'actes de violence et accès à la justice, participation et leadership[11].

---

[5] CESAO, « Role of social protection information systems in expansion of cash transfer programmes during COVID-19 pandemic: experience from selected Arab countries », 2021.

[6] CESAO, « Applying multidimensional poverty in the design, implementation and evaluation of social policies and poverty targeted social assistance : a primer », 2022.

[7] CESAO, « Multidimensional poverty in Lebanon: a proposed measurement framework, and an assessment of the socioeconomic crisis », 2021.

[8] CESAO, « Lebanon's formal private sector: the bitter reality of 2020 », 2021.

[9] CESAO, « Situational Report on International Migration: Building Forward Better for Migrants and Refugees in the Arab Region », 4e édition (à paraître).

[10] *The Arab Gender Gap Report 2020: Gender Equality and the Sustainable Development Goals* (publication des Nations Unies, 2021).

[11] CESAO et autres, *Situational Analysis of Women and Girls in the MENA and Arab States Region: A Decade Review 2010–2020,* (2021).

15. La CESAO a aidé la Commission nationale jordanienne pour les femmes à élaborer son plan stratégique ainsi que les programmes de travail y relatifs pour la période 2022-2025 ; elle lui apporte aussi son concours pour la rédaction d'un deuxième plan d'action national visant à faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

16. La Commission a appuyé la mise en œuvre de la loi libanaise relative au harcèlement sexuel et examiné les textes législatifs et réglementaires en vigueur dans ce pays afin de jeter les bases d'une série de refontes dont ils pourraient faire l'objet pour tenir compte des questions de genre et favoriser la mise en œuvre, par la Commission nationale de la femme libanaise, de son plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité.

17. Soucieuse de comprendre quelles ont été les conséquences du conflit à Gaza sur les femmes, les hommes, les garçons et les filles, et de déterminer les besoins propres aux uns et aux autres, la Commission a procédé à une analyse des disparités entre les sexes et aidé le Ministère de la condition féminine de l'État de Palestine à organiser une conférence internationale pour attirer l'attention sur le sort des femmes palestiniennes après l'intensification des opérations militaires israéliennes en mai 2021[12].

18. En 2021, la Commission a apporté son soutien au Maroc, à Oman et à la République arabe syrienne dans leur lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Elle leur a fourni une assistance technique et prodigué des conseils en matière d'établissement des coûts, d'analyse et de politiques à suivre. Entre 2019 et 2021, des activités de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques différenciées selon les sexes ont été menées en Égypte, en Iraq et en Jordanie.

19. En partenariat avec les bureaux de pays concernés de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), la Commission a évalué l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la situation sociale, politique et économique des femmes en Iraq et au Yémen[13].

20. La Commission a recensé les parties prenantes qui, au Soudan, travaillent sur des systèmes de protection sociale capables de réagir aux chocs, et proposé la mise en place d'une plateforme qui puisse les aider à mieux coordonner leurs activités et à améliorer leur complémentarité. Elle a aussi fourni un appui technique pour la formulation d'une stratégie nationale de protection sociale. Elle a procédé à une analyse des groupes vulnérables et élaboré des supports de collecte de données des bénéficiaires éventuels. Enfin, elle a permis de mieux appréhender les différents problèmes auxquels les jeunes sont confrontés au Soudan et renforcé la capacité des décideurs et des organisations de jeunesse à définir, mettre en œuvre et évaluer des politiques nationales en la matière.

21. La Commission, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et la Ligue des États arabes ont élaboré, au niveau régional, un projet de loi relatif aux personnes âgées, susceptible de servir de modèle pour l'institutionnalisation de leurs droits et besoins en termes de protection. En 2021-2022, la Commission a réalisé, à l'intention de ses États membres, un guide destiné à leur faciliter l'établissement des rapports d'examen nationaux et à renforcer les capacités des coordonnateurs des pays arabes chargés des questions relatives aux personnes âgées, dans le cadre du lancement du quatrième examen régional du Plan d'action international de Madrid de

[12] CESAO, « *Gendered needs during the May 2021 conflict in the Gaza Strip* », 2021.

[13] CESAO et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), « Impact of COVID-19 on women in Iraq and Yemen », six études réalisées par ONU-Femmes et la CESAO. Documents consultables à l'adresse https://publications.unescwa.org/projects/icwi/index.html.

2002 sur le vieillissement dans la région arabe. Elle a analysé la situation socio-économique des personnes âgées et la transition démographique dans la région, et proposé aux responsables politiques une feuille de route concrète[14]. Enfin, elle a passé au crible la législation, recensé les textes de loi et les obstacles qui entravent au plan national l'insertion des personnes handicapées sur le marché du travail, et élaboré des documents relatifs à l'intégration de ces personnes en milieu professionnel.

22. En 2021-2022, la Commission a aidé ses États membres à définir des politiques et stratégies en faveur des personnes âgées. En Iraq, en Jordanie, au Liban et au Soudan, elle a aidé les ministères concernés à concevoir et mettre en œuvre des stratégies et politiques nationales dans ce domaine.

23. En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), la Commission a analysé les thématiques en rapport avec le développement durable au Liban, pays très urbanisé, et préconisé de mettre l'accent sur les besoins des villes lors des discussions politiques axées sur les ripostes aux crises et sur le redressement du pays[15].

Soutenir les États membres pour remédier aux carences structurelles des économies de la région

24. La Commission a encouragé avec force ses États membres à approuver le premier cadre de financement du développement à l'échelle de la région ; elle a, pour ce faire, édicté d'importantes recommandations et orientations quant aux actions concertées qu'il conviendrait, en raison de leur ancrage dans le Programme 2030, d'engager à court et à moyen termes à différents niveaux – international, régional et national – pour soutenir le redressement post-COVID.

25. La Commission a mis en place un cadre régional pour l'établissement d'un mécanisme de conversion de créances et d'indicateurs clefs de performance en faveur de l'action climatique et de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région arabe. Elle a contribué à la mise en œuvre de ce mécanisme en Jordanie en proposant, en concertation avec un groupe de travail national et le Comité consultatif de la CESAO en charge de ce mécanisme, d'inclure les montants des éventuelles créances à convertir, les prêts éligibles existants, ainsi qu'un ensemble de programmes sur l'utilisation des produits de la conversion au regard des indicateurs clefs de performance.

26. La Commission a analysé les variables économiques et sociales qui font l'objet d'un suivi régulier dans la région arabe au regard du contexte mondial, en se concentrant sur la fiscalité ainsi que sur les difficultés qu'il y a à accroître les recettes fiscales et les solutions qui pourraient y remédier[16]. Elle a formulé des recommandations générales sur la mobilisation des recettes fiscales, sur la lutte contre les déperditions fiscales et sur l'amélioration du respect des obligations fiscales, l'objectif étant de renforcer la marge de manœuvre budgétaire pour financer les objectifs de développement durable. Cette analyse a contribué aux efforts déployés par les États membres pour réformer les institutions économiques et se doter de politiques fondées sur le principe de bonne gouvernance qui fassent partie intégrante de la planification et de l'élaboration de mesures économiques favorisant un développement inclusif et durable.

---

[14] CESAO, *Population and Development Report: Issue No. 9 – Building Forward Better for Older Persons in the Arab Region,* (à paraître).

[15] CESAO et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), *The State of the Lebanese Cities Report* (Beyrouth, 2021).

[16] *Réalités et perspectives : Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe en 2020-2021* (publication des Nations Unies, 2021).

27. La Commission a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau de la Coordinatrice résidente en Égypte pour chiffrer les objectifs de développement durable. Cet exercice a permis de mettre en évidence l'ampleur des ressources supplémentaires nécessaires pour atteindre ces objectifs, et a incité à hiérarchiser les ressources disponibles et à optimiser leur utilisation. Le calcul du coût des objectifs est un élément qui, dans le cadre de financement national intégré égyptien, occupe une place importante pour la conception de sa stratégie nationale de financement des objectifs. C'est également un élément déterminant pour opérer la transition vers une budgétisation centrée sur les objectifs et définir des stratégies concernant les recettes et dépenses à moyen terme.

Faire face aux graves problèmes climatiques et environnementaux ainsi qu'à leur impact dans la région arabe

28. À la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Commission a organisé des événements de haut niveau sur l'intégration de la question climatique dans la planification du développement national et sur les moyens de trouver les financements qui manquent à l'appel pour mener à bien l'action climatique, événements au cours desquels la CESAO et les commissions régionales de l'ONU ont présenté conjointement différentes perspectives et plusieurs initiatives majeures. En mars 2022, la CESAO a également co-organisé, en coordination avec des partenaires mondiaux et régionaux et sous la direction du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Semaine du climat de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ; à l'occasion de cette manifestation, des activités ont été proposées, notamment pour renforcer les capacités des négociateurs arabes, pour remédier au manque d'information sur la question de l'adaptation grâce à l'initiative de Lima relative aux connaissances en matière d'adaptation, ainsi que pour assurer une reprise résiliente au sortir de la pandémie et une transition juste et verte.

29. La Commission a établi, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un plan d'action pour la mise en œuvre de la déclaration du Caire de 2019 relative à la coordination de l'action entre les secteurs de l'agriculture et de l'eau, ainsi que des directives relatives à l'amélioration de l'allocation de l'eau destinée à l'agriculture.

30. En 2021, la Commission a continué à faire le lien avec les partenaires régionaux pour promouvoir la prise en compte des problèmes du secteur agricole dans les négociations relatives aux changements climatiques et les préparatifs régionaux de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle s'est penchée sur les difficultés rencontrées par le secteur agricole arabe et a informé les experts de la région des implications qu'aurait, pour les États arabes, l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture[17].

31. La CESAO a par ailleurs contribué aux résultats obtenus à l'échelle du système en aidant les États membres à définir et actualiser leurs contributions déterminées au niveau national.

32. La Commission a élaboré et remis à la Jordanie et à la Tunisie des directives ainsi que du matériel de formation qui entendent promouvoir les pratiques favorisant l'efficacité énergétique dans le secteur du logement.

33. En octobre 2021, la Commission a examiné, avec des représentants des gouvernements et des experts internationaux, les corrélations entre sécurité

[17] CESAO et Suède, « Koronivia joint work on agriculture: an Arab regional perspective » 2021.

alimentaire et justice sociale dans la région arabe. Elle a également rédigé une feuille de route pour l'adoption d'une approche fondée sur les interactions de la justice alimentaire, du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire, qui devrait ouvrir la voie à plus d'égalité et de justice sociale dans les systèmes alimentaires.

34. La Commission a analysé et exploré les moyens permettant de mieux utiliser le commerce alimentaire pour améliorer la disponibilité et la qualité nutritionnelle des denrées en s'appuyant sur les dispositifs commerciaux existants, et s'est intéressée aux mesures qui pourraient être prises pour renforcer la sécurité alimentaire par le biais du commerce, notamment l'atténuation des variations de prix et le recours accru aux produits alimentaires traditionnels.

35. En préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires tenu en 2021, la Commission et ses partenaires ont organisé un processus consultatif au sein de la région arabe, consistant notamment en des débats thématiques et des discussions propres à chaque pays. Les résultats de ce processus ont été présentés à la réunion préalable au sommet qui a eu lieu le 26 juillet 2021, au cours de laquelle les acteurs régionaux ont fait part de leurs points de vue, de leurs expériences et de leurs problèmes concernant la transformation des systèmes alimentaires arabes. Des appels ont été lancés pour demander que des efforts concertés soient engagés entre les diverses parties prenantes, que des approches technologiques innovantes soient déployées dans le secteur de l'agriculture, et qu'un centre arabe pour la sécurité alimentaire et la responsabilisation des jeunes dans le processus de transformation des systèmes alimentaires soit créé.

36. En 2021, la Commission a mené une initiative collaborative avec les commissions régionales qui a abouti à la publication d'une note de synthèse commune en vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, organisé à New York[18]. Cette note souligne la nécessité de multiplier, au niveau régional, les activités permettant d'échanger les enseignements acquis quant aux solutions permettant de transformer durablement les systèmes alimentaires et de se tourner vers des systèmes inclusifs et résilients contribuant à assurer des moyens de subsistance équitables pour tous et à garantir l'avenir sain et durable de la planète.

Améliorer les données, les statistiques et les technologies pour relever les défis du développement

37. La Commission a établi le cadre stratégique 2021-2025 pour l'amélioration des registres et statistiques de l'état civil dans les pays arabes ; cette initiative fait partie des efforts qu'elle mène sans relâche pour produire un plus grand nombre d'indicateurs des objectifs de développement durable dans la région arabe, et s'inscrit dans le prolongement de la stratégie régionale d'amélioration des registres et statistiques de l'état civil pour la période 2014-2019[19]. Les travaux qu'a réalisés la Commission à ce titre ont eu un impact sur les résultats obtenus dans certains pays comme la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et l'État de Palestine, où ils ont permis d'accroître la précision et l'exhaustivité des registres d'état civil et d'améliorer la mise en relation des fichiers.

38. La Commission a rédigé une loi générique sur la statistique officielle pour les pays arabes et formulé des orientations concernant l'élaboration de tels textes afin d'encourager la modernisation des systèmes statistiques dans la région[20]. En

[18] CESAO, « Transforming food systems », 2021.

[19] CESAO, « A strategic framework for improving civil registration and vital statistics systems in the Arab region for the period 2021–2025 », 2022.

[20] CESAO, « Guide on the generic law for official statistics in the Arab countries » (Guide relatif à la loi générique sur la statistique officielle dans les pays arabes), 2021.

partenariat avec la Division de statistique, elle a cherché à renforcer les compétences des pays en matière de cartographie et de conversion des données relatives aux objectifs de développement durable, conformément aux normes internationales, en vue de faciliter l'échange de données et de métadonnées au niveau national et au plan mondial.

39. Face à la dégradation des conditions socio-économiques dans le Territoire palestinien occupé et compte tenu de l'assombrissement des perspectives de réalisation des objectifs de développement durable au vu des tendances actuelles, la Commission s'est attachée à renforcer les capacités institutionnelles palestiniennes et à soutenir le prochain cycle de planification. Elle a, dans cette optique, mis à disposition des outils et des connaissances permettant de mieux adapter les politiques au contexte et formulé des recommandations sur, notamment, la réduction de la dépendance asymétrique de l'économie palestinienne vis-à-vis d'Israël. Elle a également mené des activités de renforcement des capacités afin d'aligner les plans de développement et stratégies sectorielles palestiniens sur les objectifs de développement durable et de les y intégrer.

40. En 2021, la Commission a continué de soutenir les États membres dans l'élaboration de leurs politiques et réglementations visant à mettre les technologies numériques au service du développement durable. Elle a ainsi aidé l'État de Palestine et la Jordanie à formuler leurs stratégies nationales en matière d'intelligence artificielle et a apporté son concours à la Jordanie, à la Libye et au Maroc pour actualiser leurs cadres juridiques et les rendre conformes aux exigences des nouvelles technologies. Elle a fourni une assistance technique à l'Iraq pour la conception d'un cadre réglementaire relatif à l'Internet des objets. Pour mesurer les progrès de la transformation numérique des organismes publics, la CESAO a procédé à une nouvelle évaluation de l'indice de maturité des services électroniques et mobiles des administrations publiques.

41. En 2021, la Commission a organisé des activités régionales et nationales de renforcement des capacités ainsi que des réunions de suivi individuelles par pays pour aider les gouvernements à préparer le deuxième cycle de leurs études nationales consacrées au développement numérique pour 2021-2022. Par ailleurs, les programmes nationaux de développement numérique de l'Iraq et de la Mauritanie ont été élaborés en étroite collaboration avec la CESAO.

III. Renforcer les moyens de mise en œuvre du Programme 2030

Outils, produits et matériels de renforcement des capacités destinés à aider les pays à faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et à favoriser la reprise

42. En juillet 2021, lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a lancé une plateforme baptisée « Outil de suivi des mesures de relance budgétaire liées à la COVID-19 : Observatoire mondial des actions engagées sur le front de la protection sociale », qui donne aux États et aux parties prenantes des informations détaillées sur les initiatives engagées face à la pandémie de COVID-19 et sur les nouvelles mesures de protection sociale prises pour atténuer ses effets[21]. Élaboré à partir d'un ensemble harmonisé de mesures de protection sociale décidées par les cinq commissions régionales, l'outil de suivi a permis de faire progresser l'analyse des politiques menées dans ce domaine et de comparer leur efficacité selon les régions et les pays.

[21] Voir https://tracker.unescwa.org/ (en anglais seulement).

43. Soucieuse de soutenir les projets des États membres visant à relancer le Programme 2030 tout en se relevant de la pandémie de COVID-19, la Commission a élaboré, mis en place, et ensuite élargi en 2021 une vaste gamme d'outils techniques qui ont permis d'apporter en temps opportun des solutions pratiques aux responsables politiques. En font notamment partie l'observatoire des compétences de la CESAO, l'outil d'aide au calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, l'outil d'analyse de la situation des institutions sous l'angle de l'égalité des sexes et d'aide à la poursuite de cet objectif, l'outil d'évaluation des disparités des politiques de justice sociale ainsi que l'outil baptisé « Droit et justice de genre ».

44. La Commission a défini un cadre analytique en vue d'aider les États membres à passer au crible les données de leurs registres de sécurité sociale, à améliorer le traitement des demandes, à vérifier les bénéficiaires potentiels, et à améliorer les systèmes de protection sociale existants. Un soutien au renforcement des capacités a été apporté aux membres du Groupe d'experts sur la réforme de la protection sociale, aux décideurs politiques et aux personnes chargées de la mise en œuvre de programmes ciblés de protection sociale et de la gestion des registres et des fichiers informatiques dans les pays arabes.

45. La Commission a examiné les effets de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire dans la région et mis en évidence les faiblesses et facteurs de vulnérabilité qui sous-tendent les systèmes alimentaires locaux, nationaux et régionaux, et a souligné leur sensibilité aux chocs[22].

46. La Commission a organisé, à l'intention des personnels des administrations publiques et des fédérations nationales, ainsi que d'autres parties prenantes, une formation (elle-même destinée à des formateurs) axée sur la sensibilisation aux dangers de la COVID-19 et sur l'intégration du principe voulant que nul ne soit laissé de côté dans la planification stratégique.

Outils, produits et matériels de renforcement des capacités destinés à aider les États membres à lutter contre les inégalités sociales

47. La Commission a mis en place en 2021 le portail arabe de planification du développement national, outil qui donne aux responsables politiques, aux chercheurs et aux autres acteurs concernés des informations sur les processus de planification et qui facilite l'analyse des politiques et les travaux de recherche[23]. Le portail collecte, régule, simplifie et clarifie les données, en ce qu'il facilite l'accès aux informations sur la planification stratégique dans les États membres. Il contient une vaste base de données relatives à des programmes nationaux actualisés et relie les plans de développement nationaux aux objectifs de développement durable correspondants afin d'aider les décideurs à analyser et à suivre les priorités nationales et régionales.

48. La Commission a mis au point un outil qui permet de créer un indice de pauvreté multidimensionnelle destiné à aider les décideurs à calculer et suivre de façon très pointue, en toute transparence et selon un processus participatif l'évolution au niveau national de la pauvreté multidimensionnelle et de la pauvreté monétaire dans les pays arabes. Une série de manuels d'utilisation et de programmes de formation a été réalisée pour expliquer comment se servir de cet outil.

49. La Commission a procédé à un réexamen analytique des résultats obtenus en matière de développement humain et a établi sur cette base l'ossature empirique et conceptuelle du Rapport sur les difficultés liées au développement mondial, qui propose un indice de ces difficultés fort utile pour évaluer et traiter les problèmes

[22] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la CESAO, *Arab Food Security: Vulnerabilities and Pathways*, Beyrouth, 2021.

[23] Voir https://andp.unescwa.org.

complexes que rencontrent les pays en développement dans la mise en œuvre du Programme 2030. Parmi les dimensions et indices du développement humain qui ont été ainsi analysés figurent l'espérance de vie en bonne santé, la qualité de l'éducation, la répartition des revenus, l'indice de viabilité environnementale, la bonne gouvernance, le capital humain et le produit intérieur brut réel par habitant, ainsi qu'un indice relatif aux conflits internes[24].

50. En collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, les bureaux des coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, la Commission a aidé les représentants des gouvernements et les acteurs de la société civile qui s'emploient à atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 à planifier leurs politiques de manière intégrée et cohérente, et a renforcé leurs capacités à adapter les méthodologies et les outils de planification intégrée pertinents.

51. En partenariat avec ce même Département, la Commission s'est attachée à sensibiliser les hauts fonctionnaires de la région arabe à la nécessité de mettre en place des dispositifs institutionnels efficaces qui puissent assurer la cohérence globale des politiques en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, et leur a permis de développer leurs compétences en la matière. La CESAO et le Département ont également défini un ensemble de méthodes et outils susceptibles d'instiller dans l'environnement, la culture et l'état d'esprit des agents de la fonction publique un changement qui vienne appuyer la réalisation des objectifs de développement durable.

52. La Commission a contribué à l'élaboration d'un outil de diagnostic et de planification visant à renforcer la résilience économique et le redressement des villes[25]. Cet outil a un double objectif : a) aider les villes à comprendre les forces et les faiblesses de leurs dispositifs institutionnels et opérationnels sous l'angle de la reprise économique et du renforcement de la résilience, ainsi qu'à évaluer la structure et le fonctionnement des économies urbaines afin de bien comprendre les résultats ou la situation économiques de chaque ville et leurs répercussions en termes de vulnérabilité et de résilience ; b) définir un processus permettant de concevoir et mettre en œuvre des plans et des stratégies de relance afin de remédier aux lacunes recensées, d'accélérer le redressement et d'améliorer la résilience à plus long terme.

53. En 2021-2022, la Commission a renforcé les capacités des autorités locales de trois villes arabes en termes de résilience économique urbaine et évalué leurs résultats en la matière pendant et après la pandémie de COVID-19. Elle a également élaboré des plans de relance en conséquence.

54. La Commission a appelé l'attention des États membres sur le rôle central des solutions numériques intelligentes et des villes intelligentes et durables pour la résilience urbaine ; elle leur a présenté à cet effet une analyse technique portant sur les villes intelligentes et durables dans la région arabe et le développement de solutions numériques intelligentes qui pourraient contribuer à la fois à la résilience et à l'inclusion pendant les pandémies[26].

55. En octobre 2021, la Commission a apporté son concours au Ministère égyptien de la solidarité sociale aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques axées sur l'égalité dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 10. Elle a en outre facilité, dans le but de soutenir l'apprentissage par les pairs et les échanges de connaissances Sud-Sud, la tenue d'une séance de travail à laquelle ont été conviés le Centre pour la mise en œuvre de politiques publiques d'équité et de croissance en

[24] Voir www.unescwa.org/human-development.

[25] ONU-Habitat et autres, *Urban Economic Recovery and Resilience: Diagnostic and Planning Tool*, 2021.

[26] CESAO, « Smart sustainable cities and smart digital solutions for urban resilience in the Arab region: lessons from the pandemic », 2021.

Argentine et le Ministère égyptien de la solidarité sociale. Les expériences et les leçons tirées des mécanismes de transfert monétaire assorti de conditions visant à réduire les inégalités en matière d'éducation et de santé qui font appel au modèle latino-américain ont notamment été évoquées.

56. La Commission a conçu une Plateforme arabe d'inclusion numérique pour aider les décideurs des pays de la région à élaborer et à renforcer les politiques et les orientations directrices nationales tendant à améliorer l'accessibilité numérique, l'accent étant plus particulièrement mis ici sur les personnes handicapées, qui demeurent l'un des groupes de population les plus marginalisés. La plateforme s'inspire du modèle de politique nationale pour l'accès numérique dans la région arabe et des directives techniques nationales relatives à l'accès numérique dans les modèles applicables à cette région, en plus de différents outils liés à l'accessibilité numérique[27].

57. En coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Commission a mis au point un kit de formation en arabe composé de 14 modules portant sur l'éducation inclusive des enfants handicapés, à l'intention des responsables politiques, des directeurs d'école et des enseignants.

58. En 2021, la Commission a formé des experts iraquiens en statistique à une méthode de collecte de données sur le handicap consistant à joindre, lors du recensement, un formulaire comportant des questions sur le handicap ; elle a aussi appris à des experts égyptiens en statistique à réaliser une enquête individuelle sur les personnes handicapées.

59. En 2021-2022, en collaboration avec le Nama' Youth Centre au Qatar, la Commission a établi une cartographie des écosystèmes existants, élaboré des documents d'information, mené des activités de renforcement des capacités et créé un incubateur social.

60. Dans le cadre d'une aide apportée aux Ministères libanais et qatarien du travail, la Commission a dressé une carte des compétences dont ces pays avaient besoin ; elle a ainsi fait ressortir le manque de compétences auxquels ils devaient faire face et les différentes options - éventuelle concordance, requalification et perfectionnement - offertes aux chômeurs grâce à l'observatoire des compétences conçu par la CESAO.

61. La Commission a réalisé une boîte à outils consacrée à la prise en compte du vieillissement dans l'élaboration des politiques[28]. Cette boîte à outils a été conçue pour permettre aux décideurs politiques et aux parties prenantes de définir et d'évaluer les politiques du point de vue des personnes âgées. La CESAO a également apporté son soutien aux États membres pour la mise au point, le lancement, l'exécution et l'évaluation de stratégies et législations nationales relatives aux personnes âgées, au moyen d'une assistance technique directe et d'un renforcement des capacités.

62. Au cours de la période 2021-2022, la Commission a mené des activités de renforcement des capacités ciblées sur le cadre d'évaluation rapide du programme de protection sociale en Jordanie, sur la protection sociale adaptative propice à une gestion efficace des risques de catastrophe au Soudan, et sur la pauvreté multidimensionnelle et la protection sociale en Arabie saoudite.

63. En collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission a jeté un regard critique sur l'impact socio-économique des gouvernements ouverts au vu d'un certain nombre de bonnes

[27] Voir www.unescwa.org/portal/adip.

[28] CESAO, *Mainstreaming ageing in policymaking in Arab countries : policy toolkit*, 2021.

pratiques et des enseignements qui en ont été tirés, et a formulé des recommandations générales pour faire progresser cette approche. Elle a en outre lancé le Portail arabe de gouvernement ouvert, sur lequel figurent des références et des études de cas pertinentes[29].

Outils, produits et matériels de renforcement des capacités destinés à aider les États membres à faire face aux difficultés économiques dans la région

64. La Commission a mis au point divers outils destinés à faciliter le déploiement du Programme 2030 et à faire progresser la réalisation et le financement des objectifs de développement durable au plan national et au niveau régional. En voici un aperçu.

a) Outils de calcul des coûts nationaux liés aux objectifs de développement durable : ensemble d'outils dynamiques propres à chaque pays qui s'appuient sur une série de méthodes et techniques scientifiques auxquelles les organismes responsables des indicateurs des objectifs de développement durable ont suggéré de recourir pour estimer le coût de la réalisation des objectifs.

b) Outils nationaux de simulation du financement des objectifs de développement durable : conçus pour offrir des supports dynamiques permettant de déterminer quelles solutions et options de financement sont susceptibles de respecter les priorités nationales en matière de développement durable.

c) Boîte à outils d'optimisation et de synergisation des objectifs de développement durable : instrument économétrique permettant de déterminer les gains d'efficacité résultant de l'optimisation des liens entre les objectifs (synergies et compromis).

d) Tableau de bord du financement des objectifs de développement durable : aide les pays à renforcer les processus de planification et de budgétisation et à lever les obstacles qui entravent le financement du développement durable et des objectifs au niveau national.

e) Outil de résolution des problèmes de financement des objectifs de développement durable et baromètre de l'efficacité des investissements publics : soutient les efforts déployés par les pays pour apprécier l'efficacité de leurs dépenses publiques et répertorier les occasions perdues de financement.

65. La Commission a élaboré des cadres de financement nationaux intégrés pour un certain nombre de pays pilotes participant à l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après. Elle a contribué à la rédaction des documents directifs mondiaux, et a encadré l'aide fournie pour la diffusion nationale et régionale de résultats analytiques et d'outils empiriques destinés à soutenir les stratégies nationales de financement des objectifs de développement durable. La CESAO a également conçu le Portail arabe de financement du développement, qui propose des diagnostics chiffrés pour analyser le financement du développement durable au niveau national et à l'échelon régional. Ce portail contient un recueil statistique de toutes les plateformes de financement du développement et sert de canal de communication des résultats obtenus par les cadres de financement nationaux intégrés[30].

66. En 2021, la Commission a réalisé pour les États membres une évaluation des cadres législatifs applicables aux entreprises en matière de concurrence, de protection des consommateurs, d'investissements directs étrangers et de lutte contre la

[29] Voir https://opengov.unescwa.org/.
[30] Voir https://ffd.unescwa.org.

corruption[31]. Elle a également créé un portail de la législation arabe, qui répertorie les textes de loi en vigueur dans la région arabe, pour chaque domaine d'étude[32].

Outils, produits et matériels de renforcement des capacités destinés à faire face aux problèmes climatiques et environnementaux et à leur impact dans la région arabe

67. En 2021, la Commission a mené 30 initiatives visant à permettre aux femmes animées d'un esprit d'entreprise de disposer des moyens d'action nécessaires dans le secteur de l'énergie, ce qui s'est traduit par des avantages directs en termes d'équité entre les sexes, par un accès abordable et fiable à l'énergie propre, et par l'application de pratiques durables sur le plan alimentaire et environnemental ainsi qu'en matière d'utilisation de l'eau. Ces initiatives s'inscrivaient dans le cadre de l'Initiative régionale pour la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables à petite échelle dans les zones rurales de la région arabe, qui cherche à élargir l'accès auxdites énergies[33].

68. La Commission a mis à la disposition des États Membres un ensemble d'instruments d'orientation et un modèle d'entreprise, auxquels sont venus s'ajouter des lignes directrices à l'intention des responsables politiques, qui ont pour but d'intégrer les énergies renouvelables à petite échelle dans le développement rural et de concevoir et mettre en place des dispositifs de financement spécialement destinés à accroître l'efficacité énergétique dans la région arabe. Elle a également mis au point et déployé, en Jordanie et en Tunisie, une méthode de suivi des schémas de consommation d'énergie dans le secteur du logement, qui combine un mécanisme d'enquête périodique approprié et des données chiffrées sur la consommation d'énergie obtenues par échantillonnage. Des formations consacrées aux différents éléments de cette méthode ont également été dispensées.

69. Soucieuse d'améliorer la résilience du secteur agricole dans la région arabe, la Commission s'est attachée en 2021 à renforcer les capacités des communautés locales (principalement des coopératives de femmes) et des agents de vulgarisation en Jordanie, au Liban et dans l'État de Palestine, afin de leur permettre d'utiliser certaines technologies vertes novatrices. Elle a réalisé et diffusé auprès des États membres des brochures techniques consacrées à cinq technologies agricoles, dont elles expliquent la conception et les usages auxquels elles sont destinées.

70. En 2021, dans le cadre de son projet visant à surveiller les répercussions des catastrophes sur la couverture terrestre dans les zones côtières égyptiennes, la Commission s'est intéressée de près aux données de télédétection susceptibles d'étayer les statistiques officielles permettant de suivre l'impact des événements extrêmes sur les personnes, les terres et les infrastructures dans le bassin du Nil[34]. Ces travaux ont été distingués par la plateforme Google Earth Engine en 2020, qui leur a attribué un prix récompensant leur contribution en termes de soutien technique et de formation. L'aide ainsi apportée permet aux responsables politiques égyptiens de mieux évaluer les dommages, de réduire les risques de catastrophe et d'accroître la résilience, d'où un suivi et un compte rendu plus efficaces des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et des objectifs de développement durable.

71. En collaboration avec l'Organisation arabe de développement agricole et le Bureau de l'information et des communications, la Commission a mis sur pied, à

[31] *Arab Business Legislative Frameworks, publication des Nations Unies*, 2021.
[32] Voir https://alp.unescwa.org/.
[33] Voir www.unescwa.org/regend.
[34] CESAO, « ESCWA wins at GEO-GEE competition », 17 juillet 2020.

l'intention des jeunes, un concours visant à les encourager à mener des actions de sensibilisation aux problèmes de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse dans la région arabe.

Outils, produits et matériels de renforcement des capacités destinés à appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 grâce à des données, des statistiques et des technologies de meilleure facture

72. En 2021-2022, la Commission a amélioré la qualité des données et l'accès à la plateforme arabe pour les objectifs de développement durable, qui comprend un outil de suivi interactif permettant d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs au plan régional et au niveau national, assorti de profils régionaux et nationaux liés aux objectifs, un portail de données complètes sur les objectifs, un manuel électronique sur les métadonnées liées aux objectifs, un outil de suivi des indicateurs, un registre des recensements et des enquêtes, une section sur le financement du développement, des supports didactiques et du matériel pédagogique sur les objectifs, un calendrier des événements en rapport avec les objectifs, ainsi qu'un un recueil de documents de politique générale fondés sur des données probantes[35].

73. En 2021, la Commission a procédé à une mise à niveau des outils existants afin de faciliter la génération d'indicateurs de développement clés et de remédier au manque de données, dans le cadre de l'Observatoire des objectifs de développement durable dans les pays arabes, instrument de coordination régionale pour les plateformes nationales d'établissement de rapports auxquels font appel 22 pays arabes. Cet instrument de coordination régionale vise à offrir une assistance technique concernant les données et métadonnées liées aux objectifs de développement durable.

74. En 2021, l'apprentissage par les pairs et le renforcement des capacités pour la nouvelle génération d'examens nationaux volontaires ont été au cœur des efforts menés par la Commission, l'idée étant de favoriser une interaction plus intense et productive entre les parties prenantes chargées, au niveau gouvernemental, de coordonner le processus d'examen et de préparer les rapports nationaux sur les objectifs de développement durable. La CESAO s'est en outre employée à élargir la composition du réseau de professionnels en vue d'y inclure des experts non gouvernementaux spécialisés dans ces examens et a élaboré un plan de travail pour activer pleinement ledit réseau.

75. La Commission a mis en place une base de données gratuite et entièrement libre d'accès sur les statistiques sociales, économiques, environnementales et multisectorielles afin que le public puisse plus facilement consulter les données collectées auprès de sources primaires que sont notamment les organismes nationaux de statistique des États membres, les institutions gouvernementales de la région arabe et les études spécialisées émanant du système des Nations Unies et d'autres entités internationales. Cette base de données comprend des représentations graphiques complètes et des outils permettant de créer des tableaux de bord personnalisés. Il a été ainsi possible de réaliser des profils statistiques personnalisés des États membres en 2021, qui ont servi de base à l'établissement de bilans communs de pays et de plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour neuf d'entre eux (l'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie)[36].

76. La Commission a mis sur pied un nouveau centre d'échange de données géostatistiques sur les statistiques sociales, économiques et environnementales, qui a

[35] Voir www.unescwa.org/arab-sdg-gateway.

[36] Voir, par exemple https://profile.unescwa.org/iraq/.

été intégré dans le nouvel instrument de coordination pour son écosystème de données[37].

77. Conformément à la « stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout », et à la stratégie en la matière dont elle s'est elle-même dotée dans la foulée, la Commission a remanié sa topologie de données et de statistiques pour mettre sur pied une plateforme à grande échelle et une infrastructure technologique qui constituent l' « écosystème de données de la CESAO »[38].

IV. Politiques macrobudgétaires et priorités en matière de dépenses sociales : coup de projecteur sur les actions menées pour en améliorer la cohérence

78. Confrontés à la pandémie de COVID-19, de nombreux gouvernements ont engagé au pied levé des dépenses non planifiées qui, ajoutées à la marge de manœuvre budgétaire déjà étroite, ont eu pour effet de creuser les déficits et la dette, et de limiter la croissance macroéconomique. Les réactions de ce type ont également mis en lumière qu'il convenait de renforcer les systèmes de protection sociale existants, d'optimiser les dépenses sociales et d'assurer une couverture complète dont nul ne soit exclu, tout en continuant à faire preuve de discipline budgétaire.

79. Dans ce contexte, le modèle de dépenses sociales de la Commission s'est révélé être un outil d'analyse très utile, en ce qu'il permet de mesurer avec précision les dépenses sociales publiques dans sept domaines clés : a) l'éducation ; b) la santé et la nutrition ; c) le logement et les équipements collectifs ; d) les interventions sur le marché du travail et la création d'emplois ; e) la protection sociale et la sécurité alimentaire ; f) les arts, la culture et les sports ; g) la protection de l'environnement. En 2021, la CESAO a continué à développer la plateforme qui héberge ledit modèle et a multiplié les activités menées dans les pays arabes en vue de renforcer la capacité des décideurs politiques à l'adapter pour en améliorer le fonctionnement et, ce faisant, à mieux le déployer au niveau national.

80. Les indicateurs sont mis en correspondance avec les principaux bénéficiaires parmi les individus, les familles et les groupes de population. Grâce à sa flexibilité, le cadre peut être adapté aux spécificités nationales. Les États membres sont invités à utiliser le modèle de dépenses sociales dans leurs contextes nationaux comme un outil permettant d'améliorer le ciblage des budgets pour atteindre une croissance économique plus élevée et réaliser les objectifs de développement durable.

81. La Commission peut, au moyen de sa plateforme numérique de modèles de dépenses sociales, cerner plus clairement les domaines dont les crédits budgétaires mériteraient d'être reconsidérés et appuyer la révision des cadres d'allocation budgétaire des ministères de tutelle afin d'en optimiser l'impact sur les bénéficiaires et de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte. En 2021, la Commission a évalué l'efficience et l'efficacité des dépenses sociales en Jordanie et en Tunisie, et a organisé, pour un certain nombre d'autres pays, des ateliers nationaux de renforcement des capacités techniques sur les données et la méthodologie.

82. Toujours en 2021, la Commission a, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF, analysé les dépenses sociales dans leur ensemble et présenté des recommandations politiques visant à en

[37] Voir https://data.unescwa.org/.

[38] CESAO, « ESCWA data strategy: inspired by the 2020-2022 data strategy of the Secretary-General of the United Nations », 2021.

améliorer l'équité, l'efficience et l'efficacité dans la région arabe [39]. Des recommandations concrètes ont été formulées sur des sujets tels que le paysage régional des dépenses sociales, leur efficacité, la justice sociale, la budgétisation tenant compte des questions de genre et son incidence financière, la numérisation et la viabilité budgétaire.

83. À l'avenir, la Commission aidera deux États membres supplémentaires à mettre en place une plateforme de suivi des dépenses sociales. En outre, des consultations régionales seront organisées sur la manière dont ce suivi peut être relié à l'analyse et à la réforme des politiques, consultations que viendront prolonger des ateliers de formation au développement des capacités nationales.

V. Mettre les partenariats au service du développement durable

84. La Commission intervient, aux côtés de partenaires divers et variés, dans des programmes visant à amener les États membres à avancer dans la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030.

Mesures prises face à la pandémie de COVID-19

85. Les cinq commissions régionales ont collaboré avec les organismes partenaires de l'initiative « e-Trade for All » (Le commerce électronique pour tous) visant à contribuer à l'examen auquel va procéder, au niveau mondial, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur le thème de la COVID-19 et du commerce électronique[40].

86. Dans le cadre du Forum 2021 sur la coopération numérique et le développement, la Commission a tenu, en collaboration avec la CNUCED, une séance plénière sur le commerce électronique après la pandémie de COVID-19, afin d'aider les pays de la région à tirer parti de cette évolution et à en optimiser les avantages économiques pour toute et tous; elle a également organisé un « Dialogue Asie-Monde arabe sur l'économie numérique », événement spécial qui a permis aux parties prenantes des deux régions d'échanger leurs expériences et de réfléchir aux moyens de faire progresser l'économie numérique pour construire des sociétés plus inclusives et plus résilientes.

Lutter contre les inégalités sociales

87. En décembre 2021, la Commission s'est associée avec le Département des affaires économiques et sociales et le Centre arabe pour les politiques sociales et l'éradication de la pauvreté pour tenter de mieux cerner la pauvreté multidimensionnelle en aidant les fonctionnaires à mesurer le phénomène et à en déterminer l'incidence au regard des systèmes de protection sociale dans les pays arabes.

88. En partenariat avec l'Economic Research Forum, la Commission a prodigué aux États membres des conseils techniques concernant la mesure des inégalités de richesse, l'estimation correcte et l'harmonisation des seuils de pauvreté monétaire entre les pays et sur plusieurs années, la projection et la simulation de la pauvreté

[39] CESAO, Programme des Nations Unies pour le développement et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Social expenditure monitor for Arab States : toward making public budgets more equitable, efficient and effective to achieve the SDGs », à paraître.

[40] *COVID-19 and E-Commerce: A Global Review*, (publication des Nations Unies, 2021).

multidimensionnelle, et les implications qui en découlent pour les programmes de protection sociale.

89. En janvier 2022, en coopération avec Malte et le Rapporteur spécial sur les droits des personnes handicapées, la Commission a appuyé les efforts de collaboration menés au sein de l'Union européenne et dans la région arabe pour favoriser la mise en commun de politiques, la coopération technique, le renforcement des capacités et la recherche afin de défendre les droits des personnes handicapées.

90. La Commission s'est associée au ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit pour faciliter un dialogue socio-économique libyen ouvert à tous. Ce dialogue a fait ressortir que l'ambition de la Lybie exprimée à travers ses buts et objectifs stratégiques était de devenir un État fondé sur la justice et l'égalité des citoyens, attaché à la protection sociale et à la justice sociale, doté d'un modèle économique alternatif diversifié, déterminé à engager des réformes institutionnelles, et respectueux des principes de transparence et de bonne gouvernance.

91. La Commission a collaboré avec ONU-Habitat pour renforcer les capacités des gouvernements nationaux et locaux à planifier les interventions humanitaires, à faire progresser les efforts de stabilisation et à élaborer des plans et politiques de reconstruction et de redressement à moyen terme, ainsi que pour améliorer les capacités techniques et institutionnelles des autorités nationales, infranationales et locales à affermir leurs processus d'élaboration des politiques d'urbanisme.

92. À la suite d'un processus de collaboration et de consultation avec les parties prenantes nationales, le PNUD, ONU-Femmes et le FNUAP, la Commission a entrepris d'étudier le lien entre la justice de genre et le droit[41]. Elle a mis au point une méthodologie solide qui a pour but d'amener les États à mieux respecter les instruments internationaux. Elle encourage ainsi les réformes politiques et institutionnelles visant à renforcer l'égalité des droits pour les femmes et à éliminer les obstacles structurels à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

93. En octobre 2021, la Commission et l'Organisation arabe de développement de l'administration ont noué un partenariat pour mener des activités conjointes de renforcement des capacités des États arabes à faire de la justice une composante stratégique dans les processus de planification nationale. Le soutien apporté dans ce domaine permettra aux États membres d'approfondir leurs connaissances et compétences quant aux moyens de faire face aux carences en termes de justice sociale, grâce à l'outil d'évaluation des lacunes en matière de politique générale imaginé par la CESAO et au guide consacré à l'intégration de la justice sociale dans la planification du développement.

94. La CESAO a collaboré avec d'autres commissions régionales à la consolidation des processus de planification nationale et à l'amélioration de la capacité des responsables politiques dans les pays cibles à concevoir des plans de développement nationaux intégrés et réalisables, ainsi qu'au renforcement des aptitudes nationales à mesurer et suivre les progrès et à obtenir de meilleurs résultats en matière d'intégration régionale.

95. Dans le cadre de la plateforme de collaboration régionale, l'OIM, l'OIT et la Commission ont convoqué conjointement la coalition thématique sur les migrations. La coalition a coordonné l'évaluation et l'analyse des migrations dans la région, pour ensuite formuler des recommandations à l'intention des États membres, énoncées dans l'édition 2021 du rapport de situation sur les migrations internationales dans la

[41] Voir www.unescwa.org/gender-justice-law.

région arabe, en collaboration avec le Réseau régional des Nations Unies sur les migrations pour les États arabes.

Faire progresser la prospérité économique de la région

96. En 2022, la Commission s'est associée à des organismes régionaux pour faire part aux professionnels de la publication de nouvelles statistiques économiques adaptées aux priorités et besoins de la région, et ce à la faveur d'initiatives conjointes de renforcement des capacités. Elle a ainsi noué un partenariat avec le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe pour le traitement statistique de la finance islamique dans les comptes nationaux et internationaux après la mise à jour du Système de comptabilité nationale, et a co-rédigé avec la Banque islamique de développement des documents relatifs aux méthodes de mesure du commerce numérique dans la région arabe.

97. La Commission s'est associée à l'Institut international pour l'environnement et le développement, au Potomac Group, à la Commission économique pour l'Afrique et au PNUD pour produire un guide à l'intention des gestionnaires de la dette et des responsables environnementaux, qui indique comment lier la dette souveraine aux résultats obtenus en matière de climat et de préservation de la nature [42]. La Commission et l'Institut international pour l'environnement et le développement ont en outre organisé des activités de renforcement des capacités qui ont consisté à explorer les solutions nouvelles permettant de lier la dette souveraine aux résultats obtenus sur le terrain du climat et de la préservation de la nature, et à améliorer l'applicabilité des instruments de financement de la dette en ayant recours à un cadre basé sur des indicateurs clés de performance, de façon à inciter les gouvernements à progresser sur la voie de l'écologie.

98. La Commission collabore régulièrement avec la Banque africaine de développement sur des questions touchant à la mise en œuvre du programme de comparaison internationale dans les pays participants de la région arabe et de la région africaine. Les deux institutions se consultent sur les questions méthodologiques et font appel à des spécialistes des prix à la consommation originaires d'Égypte, du Maroc, du Soudan et de Tunisie, chacune des deux régions se chargeant d'organiser simultanément les formations et certifications afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données sur les prix et les dépenses entrant dans le calcul de la parité de pouvoir d'achat et des indicateurs connexes.

99. En collaboration avec la CNUCED et l'OCDE, la Commission a organisé le deuxième forum arabe sur la concurrence, dans le cadre de l'initiative visant à améliorer la concurrence et la protection des consommateurs dans la région. Le but de ce forum était de mettre en place une plateforme régionale multipartite destinée à faciliter la coordination et la mise en œuvre d'initiatives liées à la concurrence aux niveaux national et régional.

100. En 2021, la Commission s'est associée à l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques pour amener lesdites institutions à jouer un rôle plus important dans le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 et pour élargir le réseau d'acteurs associés à sa réalisation dans la région.

101. Dans le cadre de la plateforme de collaboration régionale, le PNUD et la Commission ont organisé conjointement la coalition thématique sur la macroéconomie et la protection sociale en 2021. En plus de déterminer les tendances, schémas et failles qui caractérisent l'allocation des ressources budgétaires destinées

[42] Institut international pour l'environnement et le développement et autres, *Linking Sovereign Debt to Climate and Nature Outcomes: A Guide for Debt Managers and Environmental Decision Makers* (Londres, 2022).

à concrétiser les objectifs de développement social et à aider les populations vulnérables, la coalition a également passé en revue les principales difficultés macro-économiques et institutionnelles que pose la recherche d'un équilibre entre les dépenses sociales et les dépenses d'investissement, y compris pour ce qui touche aux aspects liées au genre, aux groupes vulnérables, à la qualité et à l'efficacité des investissements publics, aux risques macrobudgétaires associés aux facteurs de vulnérabilité en matière d'endettement, et aux options offertes pour la hiérarchisation des dépenses publiques.

Lutter contre les changements climatiques et les problèmes environnementaux

102. La CESAO s'est employée, aux côtés de la Commission économique pour l'Europe, à rechercher les maillons faibles à l'origine de pertes alimentaires dans les chaînes d'approvisionnement de deux produits importants au Maroc, à savoir le blé tendre et les dattes ; les raisons sous-jacentes de ces pertes ont été examinées et des recommandations ont été formulées en vue d'y mettre un terme. La CESAO a remis au Gouvernement marocain une feuille de route qui devrait déboucher sur un plan d'action pour la prévention des pertes alimentaires dans les deux chaînes d'approvisionnement analysées[43].

103. La Commission s'est également attachée, avec le concours du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), à améliorer la capacité des gouvernements et des institutions nationales de certains États membres à optimiser les modes de consommation d'énergie dans les immeubles du parc immobilier existant voués au logement résidentiel et au secteur tertiaire.

104. Dans le cadre de la plateforme de collaboration régionale, la Commission a travaillé en étroite collaboration, en 2021, avec la FAO et le PNUE au sein de la coalition thématique sur la sécurité alimentaire, l'action climatique et l'environnement. La coalition a contribué à la formulation de la position arabe sur les changements climatiques ainsi qu'à la mise sur pied de la réunion du groupe de négociation arabe, en coordination avec la Ligue des États arabes, qui s'est tenue les 17 et 18 octobre 2021 en préparation de la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle a en outre été à la tête des efforts de renforcement des capacités qui ont été entrepris pour accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources et la résilience au sein des communautés rurales en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban et au Soudan.

Mesurer l'avancement du Programme 2030 et tendre à sa réalisation

105. La Commission a organisé le Forum arabe 2022 pour le développement durable en partenariat avec la Ligue des États arabes. L'Équipe spéciale mise sur pied pour ce forum et dirigée par la CESAO, qui comptait cette année 16 entités des Nations Unies en plus de la Ligue, a déployé à cette occasion d'intenses efforts de collaboration et de coordination[44].

106. La Secrétaire exécutive de la Commission occupe un poste de Vice-présidente de la plateforme de collaboration régionale pour les États arabes, et la CESAO fait partie du secrétariat conjoint de la plateforme, avec le PNUD et le Bureau de la coordination des activités de développement. En 2021, la plateforme a apporté son soutien aux États membres et aux équipes de pays des Nations Unies sur des questions aussi diverses et variées que le redressement post-pandémie, la lutte contre les inégalités, l'atténuation des changements climatiques, l'établissement d'un lien entre

[43] *Working Paper-Food Loss in Morocco* (publication des Nations Unies, 2022).
[44] Voir https://afsd-2022.unescwa.org/.

le travail humanitaire et l'action en faveur du développement, ou encore la constitution d'une base de données factuelles étayée par des travaux de recherche et d'analyse.

107. En 2021, la Commission s'est associée à la fondation World Summit Awards pour lancer, lors de l'édition 2021 du Forum arabe pour le développement durable, le « prix du contenu numérique arabe en faveur du développement durable »[45]. Ce concours a mis en avant le rôle que jouent les technologies et plateformes numériques pour faire progresser le développement durable et promouvoir la création de contenus de qualité sur les objectifs de développement durable.

108. Dans le cadre de sa collaboration avec le Programme saoudien de développement et de reconstruction du Yémen, la Commission a engagé un processus régional visant à aider les pays les moins avancés de la région arabe à mettre en œuvre le Programme 2030. Ce processus a permis de jeter les bases d'une ambition commune pour les pays, fonds et programmes bénéficiaires et donateurs, et d'établir un rapport et une note de synthèse sur les pays arabes les moins avancés.

Produire des données de qualité et améliorer l'utilisation des technologies dans la région

109. En coopération avec l'Équipe spéciale chargée des recensements de la population et de l'habitat dans les pays arabes, mise sur pied par son Comité de statistique, la Commission a continué d'intensifier ses efforts visant à promouvoir le recours aux technologies modernes, l'exploitation des données administratives et l'introduction d'une dimension géospatiale afin de pouvoir recueillir davantage de données de recensement en vue de la réalisation du Programme 2030.

110. Dans le cadre de l'évaluation de l'état d'avancement des objectifs de développement durable, les divisions de statistique de chacune des cinq commissions régionales se sont employées à harmoniser les méthodes d'interprétation et de présentation des données. L'outil de suivi de l'Observatoire des objectifs de développement durable dans les pays arabes utilise une approche commune pour retracer les progrès accomplis depuis 2000 et déterminer la probabilité d'atteindre les objectifs, et montre l'écart entre les résultats chiffrés que l'on prévoit et ceux qui avaient été fixés pour cibles. En 2021, la Commission a répertorié les indicateurs d'objectifs pour lesquels manquaient des données ; elle a organisé à cet effet des activités régionales ciblées de renforcement des capacités auxquelles ont été conviées les agences spécialisées des Nations Unies afin de résoudre les problèmes de méthodologie, de coordination et de flux de données. Elle a ainsi mis sur pied 36 sessions de renforcement des capacités au cours desquelles des explications ont été fournies aux pays sur 79 indicateurs. Fruit d'une collaboration avec 13 organismes de tutelle, à savoir le FNUAP, la Banque mondiale, ONU-Habitat, la FAO, l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le PNUE, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ONU-Femmes, l'OIT, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le PNUD, ces formations ont été suivies par environ 1 500 participants.

111. En 2021, les statisticiens en chef des cinq commissions régionales, la Division de statistique et d'autres parties prenantes au sein du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods ont renforcé leur collaboration afin d'optimiser la coordination des sources de statistiques et de données au sein des Nations Unies, de façon à épauler les organismes nationaux de statistique des États membres.

[45] Voir www.unescwa.org/events/digital-arabic-content-award.

112. En 2021-2022, la Commission a organisé, en collaboration avec la Ligue des États arabes et les pays, organisations et experts partenaires dans le domaine des technologies de l'information et des communications au service du développement, plusieurs formations intensives et réunions d'experts consacrées à l'élaboration des versions successives du Plan d'action arabe dans le domaine du numérique (la stratégie arabe Informatique et communications), le but étant de parvenir à une version définitive début 2023.

113. En collaboration avec la Ligue des États arabes et plusieurs acteurs majeurs du Sommet mondial sur la société de l'information et du Forum arabe sur la gouvernance d'Internet, la Commission a organisé le premier Forum sur la coopération et le développement numériques arabes, placé sous le thème « Façonner notre avenir numérique ». Ce Forum est une plateforme multipartite que la Commission a contribué à mettre sur pied pour ouvrir un dialogue politique sur des questions hautement prioritaires qui concernent la vie des populations de la région arabe.

114. La Commission a continué de participer activement au Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et des communications au service du développement, en assurant la vice-présidence du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information en 2021. Cette initiative multipartite, dont font également partie l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la CNUCED, a été lancée en 2004, dans le prolongement du Sommet mondial sur la société de l'information, afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données et indicateurs relatifs aux technologies de l'information et des communications. En 2021, la CESAO a contribué à l'établissement du rapport du Partenariat présenté à la cinquante-troisième session de la Commission de statistique. Elle a aussi organisé une séance commune de travail avec le Partenariat lors du Forum sur la coopération et le développement numériques. Consacrée à l'amélioration de la disponibilité des données sur les technologies de l'information et des communications à l'appui du développement numérique régional, cette séance a été suivie par la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales, l'UIT et la CESAO.

115. La Commission a noué avec le Département des affaires économiques et sociales un nouveau partenariat axé sur la coopération relative aux données commerciales, en s'appuyant sur les solides relations de travail qu'elle entretient avec les organismes nationaux de statistique dans la région arabe. Elle a, dans ce contexte, collecté et traité les statistiques commerciales concernant ses pays membres pour la période 2019-2021 et les a téléchargées directement dans la base de données Comtrade de l'ONU que gère la Division des statistique.

116. La Commission a collaboré avec d'autres commissions régionales pour renforcer la capacité des pays arabes à incorporer des notions et une terminologie statistiques normalisées en langue arabe dans la production statistique nationale, et pour renforcer la capacité des pays en développement à consolider l'environnement institutionnel des statistiques afin de pouvoir mesurer les objectifs de développement durable, suivre leur évolution et en rendre compte.

VI. Conclusions

117. La capacité de réaction aux chocs revêt de plus en plus une importance capitale pour la Commission. Eu égard à la pandémie de COVID-19 et à la récente crise en Ukraine, la CESAO entend continuer à se donner davantage de moyens pour faire face aux crises imprévues ou difficiles à prévoir. Les entités des Nations Unies comme la CESAO doivent prendre des mesures d'atténuation des risques et être à même d'offrir une plus grande résilience sur le plan opérationnel et programmatique, de façon à pouvoir mieux servir les États membres dans les situations de crise.

118. De même, la réactivité est primordiale dans un environnement mondial en mutation. La capacité à répondre de manière efficace et rationnelle aux demandes et à s'adapter à des environnements changeants est une condition indispensable à l'efficacité de la Commission. Il faut faire preuve, tant dans l'exécution des programmes que dans les services administratifs qui les sous-tendent, d'une flexibilité de plus en plus grande. La Commission doit continuer à évoluer et devenir plus souple, tout en respectant les procédures et les politiques de l'ONU.

119. La numérisation se révèle de plus en plus utile. Les plateformes en ligne de la Commission sont davantage reconnues et utilisées, tant par les États membres que par les équipes de pays des Nations Unies. Les instruments interactifs, les plateformes de données et de connaissances, et les outils de simulation fournissent en temps réel aux utilisateurs des informations, des analyses et des possibilités d'action fondées sur des éléments factuels. La demande en la matière restera orientée à la hause, et la Commission s'y prépare.

120. La Commission continue d'améliorer la contribution qu'elle apporte aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies et de mieux se coordonner avec eux, dans le cadre de ses propres travaux et par le truchement de la plateforme de collaboration régionale. Le fait de pouvoir répondre de manière optimale aux requêtes des gouvernements en tant qu'interlocuteur unique des Nations Unies, en faisant appel à tous les talents des organismes qui forment l'ONU, y compris au niveau régional, améliorera l'efficacité et la qualité de la réponse.